

CONSEIL D'ECOLE DU 6 NOVEMBRE 2018

EXCUSES : M. ESCOT Inspecteur de l'Education Nationale d'Andrézieux Nord.

ETAIENT PRESENTS :

M.Roche, M. Bonnefoy, Mme Garde, Mme Guyot, Mme Tardy, Mme Commarmond, Mme Paolucci, Mme Souzy, Mme Ollier-Perain, Mme Zobebe, Mme Fayard, Mme Melenchon.

Mme Grangeon, Mme Meunier-Favier, Mme Perin

Mme Cornet, Mme Greisalmer, Mme Bastin, Mme Michon, Mme Zantedeschi, Mme Dallon, Mme Giraud, Mme Barndon, Mme Belouannas, Mme Chillet

PRESIDENTE : Sandrine MELENCHON

SECRETAIRE : Karine GIRAUD

Ordre du jour :

- 1/ Présentation des membres du Conseil d'école

- 2/ Effectifs pour **cette année 2018-2019**

PS/MS MME PAOLUCCI 16+12 une arrivée en plus le 28 novembre

PS/MS MME MELENCHON et MME COMMARMOND 14+14

MS/GS MR BONNEFOY 6+20

GS/CP MME ZOBELLE 7-18 et une arrivée en plus le 28 novembre

CP/CE1 MME OLLIER PERAIN 20 + 5

CE1 MME GARDE 24

CE2 MME TARDY 25

CE2/CM1 MME SOUZY et MME COMMARMOND 12+11

CM1/CM2 MME GUYOT 11+14

CM2 MR ROCHE 27

TOTAL AU 6 NOVEMBRE : 258 élèves

Nous avons eu 4 arrivées entre le 5 novembre et le 28 novembre.

- Mme Melenchon doit faire la carte scolaire dès à présent et aujourd'hui 248 enfants sont comptabilisés pour **la rentrée 2019-2020**, l'an dernier à la même époque 237 élèves avaient été comptabilisés.

- 3/ Règlement intérieur de l'école issu du règlement départemental datant d'octobre 2014 et modifié en octobre 2018, signature du règlement départemental et mise en place des règles de vie en élémentaire et en maternelle.

Un article sur l'interdiction du téléphone portable a été rajouté

A la suite d'un travail dans chaque classe et après une discussion et une mise en commun, un règlement de l'école a été élaboré et ce règlement a été inséré dans le règlement intérieur.

→ Signature ce jour du règlement intérieur, de la charte de la Laïcité et de la charte Internet ce jour par la présidente de liste indépendante, l'adjointe aux affaires scolaires et la directrice

-

- 4/ Quels sont les projets prévus pour cette année scolaire ?

Projet volley pour les classes de Mme Guyot et de Mr Roche

Projet cirque avec la troupe « des Kipounies » pour les classes de Mmes Souzy, Commarmond et Garde

Spectacle de Noël pour les maternelles avec la troupe « Coconut »

Voyage pour les classes de Mme Tardy, Mme Guyot et de M Roche en Ardèche fin mai

Voyage à Marcoux (thème : équitation) pour les CP/CE1 de Mme Ollier-Perain début juin

Projet Vélo pour les GS/CP, CP/CE1 et CE1

D'autres projets seront mis en place au cours de cette année.

- 5/ Sécurité présentation du PPMS et bilan de l'alerte incendie du 1^{er} octobre et de l'alerte intrusion du 15 octobre.

Le problème des déclencheurs d'alerte a été réglé par la municipalité.

L'évacuation des locaux lors de l'alerte attentat le 15 octobre a été faite en silence et en bon ordre jusqu'à la sortie donnant sur les résidences au fond de la cour de l'élémentaire.

Une alerte « confinement » aura lieu le 10 décembre

Une vérification générale et un bilan sur la sécurité de notre école sera fait en décembre (ceci se faisant tous les 5 ans)

→ Signature ce jour du PPMS

- 6/ Projet d'école → quels sont les axes du projet pour cette année ? Avenants APC
Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) horaires et axes privilégiés pour cette année scolaire

Explication des grands axes du projet 2016-2021

Pour les APC :

Voici les horaires

Pour les classes de Mme Commarmond, Mme Zobebe, Mr Bonnefoy 2 fois par semaine de 16h30 à 17h

Pour les classes de Mme Guyot, Mme Tardy et Mme Ollier Perain 1 fois par semaine de 16h30 à 17h30

Pour les classes de Mme Garde, Mr Roche, Mme Paolucci, Mme Souzy de 11h30 à 12h deux fois par semaine.

Les grands axes pour les APC porteront cette année sur la lecture avec la nécessité pour les enfants de cycle 1 de travailler sur le langage, la richesse du vocabulaire et de veiller à une bonne prononciation des mots afin de rentrer plus facilement dans la phonologie : axe indispensable pour l'apprentissage de la lecture du cycle 2. Pour cette période, en cycle 2 l'accent sera mis sur la discrimination auditive et visuelle → entrée dans la combinatoire. Et enfin, pour le cycle 3 nous serons attentifs à la fluidité de la lecture.

→ **Signature de l'avenant de la période 1**

Mme Fayard, poste E, présente dans notre école une demie journée par semaine et prenant en charge quelques enfants en difficulté de CP, CE1 et CE2, explique la démarche pour qu'un enfant puisse bénéficier de cette aide (PPRE, demande d'aide, analyse par le pôle ressources)

- 7/ Comment pouvons-nous mettre en place des actions pour que parents et enfants comprennent comment utiliser les écrans dans la société actuelle ?

Un projet mené sur les 3 cycles par l'équipe enseignante sera mis en place avec l'aide d'association comme « Zoomacom ».

L'équipe enseignante espère pouvoir mettre en place une soirée d'information à destination des familles s'il y a suffisamment d'intéressés.

Nous avons d'ores et déjà distribué un prospectus « 3-6-9-12 » expliquant qu'il est important de **tenir compte de l'âge** de l'enfant quant à l'utilisation des écrans.

Puis nous voudrions mettre en place une action « 1 semaine sans écran »

Nous tiendrons au courant les familles de ces actions au deuxième trimestre.

Questions des parents d'élèves:

*Questions à l'équipe enseignante :

- 1/ Même si nous comprenons que les voyages de fin d'année ne sont pas obligatoires, nous trouvons très injuste que sur les 4 classes de CE2, CM1, CM2 (qui sont parties ensemble l'année dernière) une seule de ces classes ne

parte pas cette année. Ne pourrions-nous pas trouver un compromis afin de satisfaire tout le monde ?

Mme Melenchon explique que dans une classe l'enseignant fait des choix pédagogiques. Certains enseignants ne préparent pas de voyage et c'est leur choix. D'autres choix sont faits qui sont tout aussi respectables et intéressants pédagogiquement comme le projet cirque ou encore des sorties à la journée.

Mme Melenchon précise que d'une année à l'autre les projets des enseignants peuvent varier, que les voyages ne seront pas obligatoirement reconduits chaque année.

- 2/ Pourrions-nous avoir le résultat des évaluations de CP ?

Les résultats ont été transmis aux familles dès que nous les avons eus en octobre.

Prochaines évaluations en février 2019 pour les classes de CP.

- 3/ Pourriez-vous informer les parents lorsque vous aborder certains sujets marquants d'actualité (attentats...) dans les classes afin que cela soit repris à la maison ?

Lors des attentats, l'information a été donnée à chaud en fonction de l'actualité et des recommandations du rectorat et de la direction académique. Nous comptons également sur le fait que l'information soit aussi discutée à la maison.

Quand nous avons des actions sur « la prévention sexuelle » par exemple avec l'intervention de l'association « AISPAS », nous informons toujours en amont les familles.

***Questions à la municipalité :**

- 1/ Est-il obligatoire d'avoir un certificat médical pour l'annulation de la cantine si l'enfant est absent de l'école sachant que parfois celui-ci est demandé et d'autres fois non ?

Oui

Dans le cas d'un enfant souvent absent à cause de son asthme chronique par exemple, Mme Grangeon répond qu'il n'aura pas besoin de certificat médical dans la mesure où on sait qu'il a un PAI. Mme Grangeon précise qu'il est toujours très difficile de gérer l'absentéisme pour les repas de cantine.

- 2/ Est-il possible que les enfants puissent se resservir à la cantine et que les enfants de CE1 mangent au deuxième service ?

Les enfants peuvent être resservis en entrée et en plat chaud.

Mme Grangeon explique que pour chaque service il y a 65 places qui sont complétées avec les CE1. Nous verrons s'il serait parfois possible de compléter avec les CE2...

- 3/ Est-ce que des activités sont proposées le temps de midi selon le service ?

Au deuxième service les enfants peuvent jouer aux cartes, aux kaplas, aux échecs, au jeu d'équilibre

Au premier service, les petits de maternelle peuvent utiliser les jeux de cour de l'école comme les gros camions, les cerceaux en mousse et les balles auto-agrippantes. Cependant, comme il y a dans ce service de très jeunes enfants les billes sont interdites ainsi que les cordes à sauter...

*Informations :

Actions faites par l'association des parents d'élèves

- Vente de crêpes par les parents d'élèves le 19 octobre qui a rapporté 340 €.
- Le 23 novembre, vente de livres avec « la puce à l'oreille » le soir de 16h30 à 18h.
- Mme Meunier Favier intervient pour dire qu'il y aura une belle cérémonie en l'honneur du centenaire de la première guerre mondiale dimanche à 11 h devant le monument aux morts
- Autre question posée à la mairie sur l'utilisation possible de toilettes présentes dans la commune lorsque les enfants partent de l'école pour passer un moment au parc vers la mairie.
En effet, les toilettes publiques n'étant actuellement pas très propres (travaux en cours), il est préférable de prendre ses dispositions avant, car aucun autre WC ne peut être ouvert au public.

La séance est levée à 19h55